



Fédération CFDT Protection Sociale Travail Emploi
47-49 avenue Simon Bolivar 75019 Paris
Mél : federation@pste.cfdt.fr
Site internet : <https://pste.cfdt.fr>

Madame ou Monsieur Le Directeur
XXX

A XXX, le XXX 2021

Objet : Préavis de grève national le 18 janvier 2022

Madame ou Monsieur le Directeur,

Par la présente et conformément aux articles L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, notre syndicat dépose un préavis de grève pour l'ensemble des personnels (préciser le nom de l'organisme ou des établissements concernés) qui aura lieu :

Le mardi 18 janvier 2022

Nous déposons, ce jour un préavis de grève couvrant les arrêts de travail sur /

- la journée complète,
- la demi-journée soit le matin soit l'après-midi,
- 55 mns (préciser les horaires couverts)

La Fédération PSTE CFDT appelle tous les salariés du Régime Général à se mobiliser et être en grève le 18 janvier 2022, date de la deuxième réunion des négociations nationales sur les salaires 2022, pour revendiquer l'augmentation de la valeur du point à hauteur de 5%.

Pendant la durée de préavis, la CFDT participera à toute négociation qu'il conviendra d'ouvrir conformément au cadre de la réglementation du droit de grève dans les organismes de Sécurité Sociale et leurs établissements.

Nous vous prions d'agréer, Madame ou Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Signature à prévoir par le Secrétaire ou un DS